

Nul n'est de trop...

Author : spo

Categories : [Revue de presse](#)

Date : 14 février 2010

Sur le site du « *journal du "Mesnil-Marie"* », Maître chat Lully propose une réflexion intéressante à partir des textes liturgiques, mais en lien avec l'application ou plus exactement la non-application du Motu proprio. J'en cite ici un long extrait mais l'ensemble de son texte est à lire ([ICI](#)) :



« Il y a trois dimanches, l'entrée dans le temps de la Septuagésime nous a permis d'entendre à nouveau la proclamation de la parabole des ouvriers de la onzième heure (Matth. XX 1-16) : en la relisant cette année, j'ai été plus particulièrement touché par cette miséricorde du « Maître de la vigne » qui veut partager largement ses richesses de grâces et le trésor de son Cœur : pour cela Il ne veut laisser aucun ouvrier sans emploi, aucune compétence ou bonne volonté hors de sa vigne.

La vigne est le symbole de l'Eglise ; aussi cette parabole – au vu des circonstances actuelles –

m'a rappelé un passage du discours que le Souverain Pontife a prononcé à Lourdes le 14 septembre 2008 devant l'ensemble des évêques de France :

« Le culte liturgique est l'expression suprême de la vie sacerdotale et épiscopale, comme aussi de l'enseignement catéchétique. Votre charge de sanctification du peuple des fidèles, chers Frères, est indispensable à la croissance de l'Église. J'ai été amené à préciser, dans le motu proprio *Summorum Pontificum*, les conditions d'exercice de cette charge, en

ce qui concerne la possibilité d'utiliser aussi bien le missel du bienheureux Jean XXIII (1962) que celui du Pape Paul VI (1970). Des fruits de ces nouvelles dispositions ont déjà vu le jour, et j'espère que l'indispensable pacification des esprits est, grâce à Dieu, en train de se faire. Je mesure les difficultés qui sont les vôtres, mais je ne doute pas que vous puissiez parvenir, en temps raisonnable, à des solutions satisfaisantes pour tous, afin que la tunique sans couture du Christ ne se déchire pas davantage. Nul n'est de trop dans l'Église. Chacun, sans exception, doit

pouvoir s'y sentir chez lui, et jamais rejeté. Dieu qui aime tous les hommes et ne veut en perdre aucun nous confie cette mission de Pasteurs, en faisant de nous les Bergers de ses brebis.

Nous

ne pouvons que Lui rendre grâce de l'honneur et de la confiance qu'Il nous fait. Efforçons-nous donc toujours d'être des serviteurs de l'unité! »

“Nul n'est de trop dans l'Eglise” : cette toute petite phrase est lourde de sens ; elle montre à l'évidence (car ce n'est évidemment pas par hasard que le Pape l'a placée dans cette partie de son discours) que le Saint-Père est au fait des difficultés rencontrées par les fidèles catholiques qui demandent l'application du motu proprio « *Summorum Pontificum cura* ».

Benoît XVI sait que des tracasseries sans nombre sont très souvent opposées par les autorités diocésaines aux catholiques qui sont simplement désireux de bénéficier en France, en toute sérénité, de la pleine et simple application des directives du Chef de l'Eglise Catholique. Benoît XVI sait bien que ce qu'il a généreusement et largement accordé à tous les fidèles et à tous les prêtres se trouve trop souvent empêché par ceux qui n'ont normalement pas le pouvoir de restreindre les dispositions qu'il a lui-même établies, et qui – de ce fait – sont coupables d'abus de pouvoir.

Malgré les paroles qui leur ont été adressées de manière très claire par notre Saint-Père le Pape à Lourdes, nous ne pouvons que constater – ce sont des faits bruts, sans commentaires : ils parlent d'eux-mêmes – qu'une majorité de prêtres et d'évêques, au lieu de se comporter en « serviteurs de l'unité », s'enferme dans une attitude d'exclusion et de rejet d'une partie des fidèles, auxquels les qualificatifs les plus péjoratifs sont attribués. Ils sont maintenus dans des conditions de parias et des traitements parfois fort discourtois, voire rudes leur sont réservés... On a bien vu récemment comment le Cardinal Archevêque de Paris a fait envoyer trois cars de CRS afin d'expulser d'une église parisienne une vingtaine de fidèles venus rencontrer leur curé pour lui demander la célébration d'une Sainte Messe tridentine dans la paroisse, et qui attendaient l'entretien promis par le curé en récitant leur chapelet!... »